

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1090**21 octobre 2003****SOMMAIRE**

A.P.S., Alpha Personnel System S.A., Dudelange..	52279	Fashion Box International S.A., Luxembourg	52303
A.P.S., Alpha Personnel System S.A., Dudelange..	52281	Feller Frères, S.à r.l., Medernach	52308
Achepay S.A.H., Luxembourg	52306	Fidam, Sicav, Luxembourg	52290
Agro-Sud Finances S.A.H., Luxembourg	52306	Fiddiam S.A., Luxembourg	52290
Alpilla Holding S.A., Strassen	52287	Fides Advisory S.A.H., Luxembourg.	52298
Alpilla Holding S.A., Strassen	52289	Fortec, G.m.b.H., Echternach	52310
Amadeus Holding S.A., Luxembourg.	52306	Gabriella Luxembourg (ERISA 3), S.à r.l., Luxem- bourg	52294
Amina Holding S.A., Luxembourg	52310	Gabriella Luxembourg (ERISA 2), S.à r.l., Luxem- bourg	52298
Amina Holding S.A., Luxembourg	52310	Genius International S.A., Luxembourg.	52285
Amina Holding S.A., Luxembourg	52311	Global Marketing S.A., Luxembourg	52307
Amina Holding S.A., Luxembourg	52311	Globotech S.A., Bertrange	52319
Antilope Holding S.A., Luxembourg	52303	Globotech S.A., Bertrange	52320
Antinori International S.A., Luxembourg	52320	Happy Sun Solarium, S.à r.l., Ettelbruck	52307
Antinori International S.A., Luxembourg	52320	HI Digital, S.à r.l., Luxembourg	52278
Arsan Holding, S.à r.l., Luxembourg	52282	I.M.U.L., S.à r.l., International Motorized Ultra Light Aircraft Corporation, Wolwelage	52309
Badajoz S.A., Luxembourg	52298	ICRED, International Company for Real Estate Development S.A., Luxembourg	52285
Bahamas Holding (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.	52315	Immo Kohnen, S.à r.l., Medernach	52308
Bahamas Holding (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.	52317	Immo-Royal Conseil S.A., Luxembourg.	52277
Besenius, S.à r.l., Mertzig	52309	Immo-Royal, Sicav, Luxembourg	52277
Brasserie-Restaurant "Am Chalet", S.à r.l., Remer- schen	52291	Intercombing S.A., Luxembourg	52298
C.A.T. Holding S.A., Luxembourg	52275	Intercombing S.A., Luxembourg	52298
Cash Invest Management S.A., Luxembourg	52278	Investment Amber Holding S.A., Luxembourg. . .	52279
Cash Invest, Sicav, Luxembourg.	52279	Jamiwere, S.à r.l., Brouch (Mersch)	52309
Chabana S.A., Luxembourg	52287	K & K Dental Design, G.m.b.H., Echternach	52304
Compagnie Foncière et Immobilière, S.à r.l., Echter- nach.	52312	K & K Dental Design, G.m.b.H., Echternach	52304
De Vlier International Investment S.A., Strassen. .	52306	L.06 Villa Differdange S.A., Wickrange	52292
De Vlier Lux S.A., Steinfort	52307	L.I.V. Management Luxembourg, S.à r.l., Wiltz . .	52302
De Vlier Lux S.A., Steinfort	52307	L.I.V. Management Luxembourg, S.à r.l., Wiltz . .	52302
Diacolux International S.A., Luxembourg	52287	Logan Investment S.A., Luxembourg.	52276
Dieschbourg & Fils, S.à r.l., Echternach	52309	Lotharingen Finanz A.G., Luxembourg	52287
Esanto Holding S.A., Luxembourg	52281	McKesson International Holdings III, S.à r.l., Muns- bach.	52317
Esanto Holding S.A., Luxembourg	52281	McKesson International Holdings III, S.à r.l., Muns- bach.	52319
Euro-Composites S.A., Echternach	52309	Miros Investment Holding S.A., Luxembourg	52274
Eurochrome S.A., Luxembourg	52275	Montalvet S.A., Luxembourg	52274
Everblue S.A., Luxembourg	52276		

Mytilini S.A., Luxembourg	52303	Socinal S.A.H., Luxembourg	52308
Navlink S.A., Luxembourg	52276	Socinal S.A.H., Luxembourg	52308
Nordwool S.A., Luxembourg	52290	Sofimat S.A., Luxembourg	52304
NPB Sicav, Luxembourg	52276	Soluz Holding S.A., Luxembourg	52304
NPB Sicav, Luxembourg	52278	Stahlbeteiligungen Holding S.A., Luxembourg	52277
Oilru Holding, S.à r.l., Luxembourg	52312	Stahlbeteiligungen Holding S.A., Luxembourg	52277
Parc Matériel S.A., Luxembourg	52285	Stamos S.A.H., Luxembourg	52304
Peintures Becker, S.à r.l., Echternach	52310	Tel Up S.A., Luxembourg	52311
Poona S.A.H., Luxembourg	52275	Thiam S.A., Luxembourg	52305
Pregel Soparfi S.A., Luxembourg	52302	Tourifinance S.A.H., Luxembourg	52302
Railtour Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	52275	Trader S.A., Luxembourg	52305
Restaurant La Bergerie, S.à r.l., Bech	52307	Trief Corporation S.A., Luxembourg	52275
Restaurant-Friture du Parking, S.à r.l., Echternach	52311	Tywyn S.A., Luxembourg	52305
S.A. de Tromcourt, Luxembourg	52290	United Commercial Holding S.A., Luxembourg	52287
S.G.A. Services S.A., Luxembourg	52304	Vandoren Luxembourg, S.à r.l., Wiltz	52308
S.P.E. Holding S.A., Société de Participations Etrangères Holding S.A., Luxembourg	52290	Vertriebinvestitions-gesellschaft S.A., Luxembourg	52289
Sanolux, G.m.b.H., Echternach	52311	Vie Exclusive Dudelage, S.à r.l., Dudelage	52291
Scheffer Participations S.A., Luxembourg	52303	Vietnam Investissements S.A., Luxembourg	52305
Sequoia Holding S.A., Luxembourg	52303	Vincedor S.A.H., Luxembourg	52305
Société de Financement Sofidor S.A., Luxembourg	52285	Vulcanus S.A., Luxembourg	52305
Société de Financement Sofidor S.A., Luxembourg	52286	Ygrec Holding S.A., Luxembourg	52306
		Zork S.A., Luxembourg	52306

MIROS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 73.638.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 6 août 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur du Marquis Gianluca Spinola et de Messieurs Federico Spinola et GianFranco Lusso, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

Pour extrait conforme

MIROS INVESTMENT HOLDING

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060557.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

MONTALVET, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 79.587.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Freddy De Greef, Pierre De Andrea et Luciano Dal Zotto, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler, son mandat expirant également à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

Pour extrait conforme

MONTALVET

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060560.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

RAILTOUR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 14.044.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

M. Buschmann

La Gérante

(060541.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EUROCHROME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 71.371.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06275, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(060910.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

POONA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.117.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(060990.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

TRIEF CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 50.162.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour TRIEF CORPORATION S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(060993.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

C.A.T. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.429.

Le bilan au 31 décembre 2002, les comptes consolidés au 31 décembre 2002, le rapport consolidé de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06144, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(061064.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

LOGAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 61.470.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour LOGAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(060994.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

NAVLINK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 76.772.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(060996.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

NPB SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
H. R. Luxemburg B 85.788.

Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung vom 11. April 2003

Am 11. April 2003 hat die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse gefasst:

- Die Generalversammlung hat beschlossen, das Jahresergebnis des Geschäftsjahres endend zum 31. Dezember 2002 auf das folgende Geschäftsjahr vorzutragen;
- Verlängerung der Mandate als Verwaltungsratsmitglieder von den Herren Reinhard Heynen, Markus Ruffner, Romano Babini, Jacques Bofferding und Loris Di Vora;
- Verlängerung des Mandates von ERNST & YOUNG, Luxemburg als Wirtschaftsprüfer.

Luxemburg, den 21. Mai 2003.

Für gleichlautenden Auszug

Für NPB SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061020.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

EVERBLUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 55.852.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2003.

Pour le compte de EVERBLUE S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(061051.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

IMMO-ROYAL CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.447.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2003

En date du 16 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice après avoir distribué un dividende de 260.000,- EUR aux actionnaires de la société;

- de réélire en qualité d'administrateurs pour un terme d'un an venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2004: Messieurs Pascal Massard, Henri Thyès, Etienne Planchard et Jean-Luc Gavray;

- de réélire MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) en qualité de Commissaire aux comptes pour un mandat d'un an venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2004.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IMMO-ROYAL CONSEIL S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AH06717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061031.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

IMMO-ROYAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 30.187.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 avril 2003

En date du 16 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) pour une durée d'un an venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IMMO-ROYAL, SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AH06718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061033.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

STAHLBETEILIGUNGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 14.849.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Signature.

(061074.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

STAHLBETEILIGUNGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 14.849.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2002 de la société mère RIVA ACCIAIO SpA, I-Milan, V. le Certosa n° 249, n° du registre de commerce de Milan 03472050156, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03880, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signature.

(061075.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

NPB SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
H. R. Luxembourg B 85.788.

Auszug der Beschlüsse des Verwaltungsrates vom 8. September 2003

Am 8. September 2003 fasste der Verwaltungsrat folgenden Beschluss:

- Ernennung von Herrn Fredy Schwab als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von Herrn Einhard Heynen der sein Rücktritt bekannt gab.

Luxembourg, den 27. September 2003.

Für gleichlautenden Auszug

Für NPB SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Paciotti-Luchetti / J. Gomes

- / Client Service Team Tiers

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AH06720. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061035.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

CASH INVEST MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 29.197.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2003

En date du 2 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 de la manière suivante:

Perte de l'exercice	- 1.939,14 EUR
Report exercice précédent	76.748,06 EUR
Résultat à affecter	<u>74.808,92 EUR</u>
Affectation à la réserve légale	-0,00 EUR
Distribution dividende	-0,00 EUR
A reporter	<u>74.808,92 EUR</u>

- de renouveler les mandats de Madame Anja Mackelberg, Messieurs Philippe Soumoy, Hervé Noël, Christian Vanden Bremt, Loris Di Vora et Patrick Verlee en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004;

- de nommer ERNST & YOUNG S.A. en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. (anc. ANDERSEN S.A.). Ce changement d'auditeur est purement formel, étant donné que SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. est affiliée au réseau d'ERNST & YOUNG INTERNATIONAL. Ce mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CASH INVEST MANAGEMENT S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AH06726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061045.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

HI DIGITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L- 1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 85.847.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

Signature.

(061067.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

CASH INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 29.196.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2003

En date du 2 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002;

- de renouveler les mandats de:

Madame Anja Mackelberg,

Monsieur Philippe Soumoy,

Monsieur Hervé Noël,

Monsieur Christian Vanden Bremt,

Monsieur Loris Di Vora,

Monsieur Patrick Verlee

en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004;

- de nommer ERNST & YOUNG S.A. en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. (anc. ANDERSEN S.A.). Ce changement d'auditeur est purement formel, étant donné que SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. est affilié au réseau d'ERNST & YOUNG INTERNATIONAL. Ce mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CASH INVEST

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061048.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

INVESTMENT AMBER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R. C. Luxembourg B 73.025.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2003.

Pour le compte de INVESTMENT AMBER HOLDING S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(061053.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

A.P.S., ALPHA PERSONNEL SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3429 Dudelange, 210, route de Burange.

R. C. Luxembourg B 83.681.

L'an deux mille trois, le douze septembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALPHA PERSONNEL SYSTEM S.A., en abrégé A.P.S. S.A. avec siège social à L-3429 Dudelange, 210, route de Burange, constituée sous la dénomination de A.P.S. S.A. suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 11 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 192 du 4 février 2002, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1556 du 29 octobre 2002, modifiée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 27 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1637 du 14 novembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 83.681.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel Lenoire, directeur de société de travail temporaire, demeurant à F-Linthes,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Daniel Phong, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Neisius, agent commercial de travail temporaire, demeurant à F-Vitry-sur-Orne.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social et, par conséquent, de l'article 4 des statuts lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«La société a pour objet la formation, la conception, la mise en place et l'administration en prestation intellectuelle de structures fiscales, ainsi que la prestation de tous services de bureau, de comptabilité, travaux en informatique, assistance et formation du personnel, agent ou mandataire commercial et industriel. La société pourra prêter la sous-location et la mise à disposition à des tiers des locaux et installations de bureau.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers se rattachant à l'objet précité ou susceptible d'en favoriser le développement.

La société pourra exercer son activité tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ses affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

2. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de 69.000,- Euros pour le ramener de son montant actuel de 100.000,- Euros, représenté par 1.000 actions de 100,- Euros chacune, à 31.000,- Euros, représenté par 310 actions de 100,- Euros chacune, suite au rachat de 690 actions de 100,- Euros chacune et annulation subséquente.

3. Révocation de Monsieur Manfred Faigle de son poste de fondé de pouvoir.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et, par conséquent, l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.**

La société a pour objet la formation, la conception, la mise en place et l'administration en prestation intellectuelle de structures fiscales, ainsi que la prestation de tous services de bureau, de comptabilité, travaux en informatique, assistance et formation du personnel, agent ou mandataire commercial et industriel. La société pourra prêter la sous-location et la mise à disposition à des tiers des locaux et installations de bureau.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers se rattachant à l'objet précité ou susceptible d'en favoriser le développement.

La société pourra exercer son activité tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ses affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence de soixante-neuf mille euros (EUR 69.000,00), pour le ramener de son montant actuel de cent mille euros (EUR 100.000,00) à trente et un mille euros (EUR 31.000,00).

Cette réduction de capital est réalisée par le rachat, par la société, de six cent quatre-vingt-dix (690) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune et leur annulation subséquente.

Tous les pouvoirs sont accordés au conseil d'administration en vue de réaliser ces opérations, dans les formes et conditions de la loi.

Troisième résolution

Comme suite des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article cinq des statuts de la société est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa.

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer Monsieur Manfred Faigle de son poste de fondé de pouvoir après avoir constaté des anomalies dans la comptabilité de la société.

L'assemblée se réserve tous droits à l'encontre de Monsieur Manfred Faigle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,00).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: M. Lenoire, D. Phong, A. Neisius, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, vol. 140S, fol. 65, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

E. Schlessler.

(059024.3/227/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

A.P.S., ALPHA PERSONNEL SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3429 Dudelange, 210, route de Burange.

R. C. Luxembourg B 83.681.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

E. Schlessler.

(059025.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

ESANTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 22.199.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour ESANTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(061065.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

ESANTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 22.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour ESANTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(061063.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

ARSAN HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: USD 1,700,035,000.-.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
 R. C. Luxembourg B 72.730.

In the year two thousand and three, on the second day of September, at 11.45 a.m.
 Before Us Maître Gérard Lecuit, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TZ COLUMBUS SERVICES LIMITED, with registered office in Pasea Estate, Road Town, Trotola, British Virgin Islands, Trustee of Columbus Trust, existing under the laws of the Cayman Islands, hereby represented by Maître Isabelle Lentz, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 1, 2003,

the said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

I.- The appearing party has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of ARSAN HOLDING, S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated following a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on November 15, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° 62 of January 19, 2000, the articles of incorporation have last been amended by a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette on December 19, 2002, published in the Mémorial C N° 167 on February 17, 2003 (the 'Company').

II.- The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To change the name of the Company into RENOVA HOLDING LTD. and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company to reflect such change.

2 To acknowledge and approve the resignation of Mr Eric Vanderkerken and Mr Carl Stadelhofer as managers of the Company with effect on the date of the removal of the Company from the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

3 To grant full discharge to the resigning managers for the execution of their mandates.

4 To set the number of directors at three (3) and to appoint Mr Carl Stadelhofer, Mr Marco Montanari and Ms Shakira Burrows as directors of the Company with effect after the resignation of the managers mentioned under item 2.

5 To change the nationality and to transfer the registered office of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to the Commonwealth of The Bahamas.

6 To subject the resolutions proposed under items 1 to 6 of the agenda to the condition subsequent of the enrolment of the Company in the register of companies in Commonwealth of The Bahamas.

7 To restate the Company's articles of incorporation according to the applicable laws of the Commonwealth of The Bahamas.

8 Miscellaneous

has then requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to change the name of the Company from ARSAN HOLDING, S.à r.l. into RENOVA HOLDING LTD. with effect as from the date of the present deed and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company to reflect such change.

Art. 2 shall forthwith read as follows:

'**Art. 2.** The denomination of the company is RENOVA HOLDING LTD.'

Second resolution

The sole shareholder resolves to acknowledge and approve the resignation of Mr Eric Vanderkerken and Mr Carl Stadelhofer as managers of the Company with effect on the date of the removal of the Company from the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

The said managers were appointed on October 14, 2002 for an unlimited period.

Third resolution

The sole shareholder resolves to grant full discharge to the resigning managers for the execution of their mandates.

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to set the number of directors at three (3) and to appoint as directors of the Company:

1. Mr Carl Stadelhofer, attorney at law, born in Zurich, Switzerland, on December 22, 1953, with professional address at 7, Beethovenstrasse, 8002 Zurich, Switzerland;

2. Mr Marco Montanari, administrator, born in Feienbach, Switzerland, on June 25, 1963, with professional address at Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Commonwealth of The Bahamas;

3. Ms Shakira Burrows, administrator, born in Nassau, Commonwealth of The Bahamas, on October 18, 1977, with professional address at Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas; and with effect after the resignation of the managers referred to in the second resolution.

Fifth resolution

The sole shareholder resolves to amend the nationality and to transfer the registered office of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Commonwealth of The Bahamas in conformity with article 199 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, on the basis of the accounts as per 30 June 2003. The said accounts, after having been signed ne varietur by the undersigned notary and the proxy holder, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Sixth resolution

In consequence of the preceding resolution, the sole shareholder resolves that the Company will adopt the Bahamian nationality and will continue to operate under the name RENOVA HOLDING LTD.; the change of the nationality and the transfer of the seat leading neither to the dissolution nor to the incorporation of a new company, neither from a legal point of view nor from a tax point of view, all of this under the condition subsequent of the enrolment of the Company in the register of companies in the Commonwealth of The Bahamas.

The sole shareholder decides to confirm that all the assets and all the liabilities of the Company previously of Luxembourg nationality, without limitation, will remain the ownership in their entirety of the Bahamas Company maintained without discontinuance, which will continue to own all the assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of Luxembourg nationality.

Seventh resolution

The sole shareholder resolves that the resolutions proposed under items 1 to 6 of the agenda are subjected to the condition subsequent of the enrolment of the Company in the register of companies in Commonwealth of The Bahamas.

Eighth resolution

The sole shareholder resolves that the articles of incorporation will be restated according to the applicable laws of the Commonwealth of The Bahamas.

There being no further business, the meeting is terminated at 12.00 a.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above-named persons, this deed is worded in English followed by French a translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the French and English texts, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le deux septembre, à 11.45 heures.

Par-devant Nous Maître Gérard Lecuit, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TZ COLUMBUS SERVICES LIMITED, avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Trotola, British Virgin Islands, Trustee de Columbus Trust, régis par les lois des Iles Cayman,

représentée par Maître Isabelle Lentz, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} septembre 2003,

laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

I.- La comparante a requis le notaire soussigné d'acter:

La partie comparante est seule et unique associée de ARSAN HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée créée et existant sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte notarié de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 novembre 1999 publié au Mémorial, Recueil des sociétés et associations C, N° 62 du 19 janvier 2000, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 décembre 2002 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° 167 du 17 février 2003 (la 'Société').

II.- La partie comparante, représentée tel qu'exposé ci-dessus et reconnaissant être pleinement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour tel qu'il suit:

Ordre du jour:

1 Changement du nom de la Société en RENOVA HOLDING LTD. et modification de l'article 2 des statuts de la Société afin de refléter ce changement.

2 Acceptation et approbation de la démission de M. Eric Vanderkerken et M. Carl Stadelhofer comme gérants de la Société avec effet au jour de la radiation de la Société du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

3 Décharge aux gérants démissionnaires pour l'exécution de leurs mandats.

4 Fixation du nombre des administrateurs à trois (3) et nomination de M. Carl Stadelhofer, M. Marco Montanari et Mme Shakira Burrows comme administrateurs de la Société prenant effet après la démission des gérants mentionnée sous le point 2.

5 Changement de la nationalité et transfert du siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg vers les Bahamas.

6 Conditionner la prise d'effet des résolutions proposées aux points 1 à 6 de l'ordre du jour à l'inscription de la Société au registre des sociétés aux Bahamas.

7 Refonte des statuts de la Société pour les adapter au droit applicable aux Bahamas.

8 Divers

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer, avec effet à la date qu'en tête des présentes, la dénomination de la Société de ARSAN HOLDING, S.à r.l. en RENOVA HOLDING LTD. et de modifier l'article 2 des Statuts de la Société afin de refléter ce changement.

L'article 2 sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 2.** La dénomination de la société est RENOVA HOLDING LTD.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter et d'approuver la démission de Monsieur Eric Vanderkerken et de Monsieur Carl Stadelhofer comme gérants de la Société avec effet au jour de la radiation de la Société du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Lesdits gérants avaient été nommés en date du 14 octobre 2002 pour une durée indéterminée.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accorder la décharge aux gérants démissionnaires pour l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de fixer le nombre des administrateurs à trois (3) et de nommer comme administrateurs de la Société:

1. Monsieur Carl Stadelhofer, avocat, né à Zurich, Suisse, le 22 décembre 1953, avec adresse professionnelle à 7, Beethovenstrasse, 8002 Zurich, Suisse;

2. Monsieur Marco Montanari, administrateur, né à Feienbach, Suisse, le 25 juin 1963, avec adresse professionnelle à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas;

3. Madame Shakira Burrows, administrateur, née à Nassau, les Bahamas, le 18 octobre 1977, avec adresse professionnelle à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas

avec effet après la démission des gérants mentionnée dans la deuxième résolution.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de changer la nationalité et de transférer le siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le tout sur base des comptes arrêtés à la date du 30 juin 2003. Lesdites comptes, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Sixième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'associé unique décide que la Société adoptera la nationalité des Bahamas et continuera à opérer sous la dénomination RENOVA HOLDING LTD.; le changement de la nationalité et le transfert de siège ne donnant ni fiscalement ni légalement lieu à la dissolution de la Société ni à la constitution d'une société nouvelle, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la Société au registre des sociétés aux Bahamas.

L'associé unique décide de confirmer que tous les actifs et passifs de la société, précédemment de nationalité luxembourgeoise, sans limitation, resteront la propriété de la Société aux Bahamas, maintenue sans discontinuité, laquelle continuera à être propriétaire et à être obligée par tous les passifs et engagements de la Société, anciennement de nationalité luxembourgeoise.

Septième résolution

L'associé unique décide de conditionner la prise d'effet des résolutions proposées aux points 1 à 6 de l'ordre du jour à l'inscription de la Société au registre des sociétés aux Bahamas.

Huitième résolution

L'associé unique décide que la Société va modifier les statuts de la Société afin de les adapter au droit applicable aux Bahamas.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la personne comparante ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite la personne comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. Lentz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, vol. 140S, fol. 47, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

G. Lecuit.

(060997.3/220/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

PARC MATERIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 21, rue des Celtes.
R. C. Luxembourg B 52.981.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2003.

Pour le compte de PARC MATERIEL S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(061055.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

ICRED, INTERNATIONAL COMPANY FOR REAL ESTATE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 59.527.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2003.

Pour le compte de ICRED INTERNATIONAL COMPANY FOR REAL ESTATE DEVELOPMENT S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(061057.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

GENIUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 80.774.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour GENIUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(061059.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

SOCIETE DE FINANCEMENT SOFIDOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 32.414.

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SOCIETE DE FINANCEMENT SOFIDOR S.A., R. C. Numéro B 32.414 ayant son siège social à Luxembourg au 54, avenue de la Liberté, constituée par acte de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 27 avril 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 246 du 19 septembre 1989.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte du même notaire, en date du 15 novembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 187 du 8 juin 1990.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante-trois (1.253) actions ayant eu une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social antérieur d'un million deux cent cinquante-trois mille francs luxembourgeois (LUF 1.253.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et

peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et expression du capital social en euros.

2. Diminution du nombre d'actions de mille deux cent cinquante-trois (1.253) actions sans valeur nominale à neuf cent trente (930) actions sans valeur nominale, par annulation des trois cent vingt-trois (323) actions propres détenues par la Société, et sans réduction correspondante du capital social.

3. Réduction du capital social pour les besoins de l'arrondi par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant de soixante et un euros et six cents (EUR 61,06) pour le ramener de son montant actuel de trente et un mille soixante et un euros et six cents (EUR 31.061,06) représenté par neuf cent trente (930) actions sans valeur nominale à trente et un mille euro (EUR 31.000,-).

4. Modifications afférentes des statuts.

5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à trente et un mille soixante et un euros et six cents (EUR 31.061,06) représenté par mille deux cent cinquante-trois (1.253) actions sans valeur nominale.

Deuxième résolution

Le nombre d'actions est diminué de mille deux cent cinquante-trois (1.253) actions sans valeur nominale à neuf cent trente (930) actions sans valeur nominale, par annulation des trois cent vingt-trois (323) actions propres détenues par la Société, et sans réduction correspondante du capital social.

Aucune modification n'est à acter quant aux actions détenues par les autres actionnaires, le pair comptable étant augmenté de façon égale pour chaque action.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital social de la société pour les besoins de l'arrondi par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant de soixante et un euros et six cents (EUR 61,06) pour le ramener de son montant actuel de trente et un mille soixante et un euros et six cents (EUR 31.061,06) représenté par neuf cent trente (930) actions sans valeur nominale à trente et un mille euro (EUR 31.000,-).

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en neuf cent trente (930) actions sans valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à douze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 51, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(059482.3/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

SOCIETE DE FINANCEMENT SOFIDOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 32.414.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1203 du 16 septembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(059483.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

CHABANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 34.721.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Signature.

(061071.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

LOTHARINGEN FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 17.631.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Signature.

(061076.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

DIACOLUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 88.937.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Signature.

(061077.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

UNITED COMMERCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 15.147.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(061083.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

ALPILLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.685.

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ALPILLA HOLDING S.A., R. C. Luxembourg B N° 35 685, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 205 du 7 mai 1991.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Fouad Ghozali, économiste, avec adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L- 1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L- 1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, représentant l'intégralité du capital social antérieur d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires présents ou représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social.
2. Suppression de la durée limitée de la Société.
3. Conversion du capital social en euros.
4. Augmentation du capital social.
5. Fixation de la valeur nominale des actions à EUR 100,-.
6. Suppression de l'article 13 des statuts et renumérotation des articles suivants.
7. Suppression des mots «et ce pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-onze» à l'alinéa 1^{er} de l'article 15 des statuts.
8. Suppression des mots «à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-onze» de l'article 17 des statuts.
9. Suppression des mots «soit par anticipation, soit par l'expiration de son terme» à l'alinéa 2 de l'article 19 des statuts.
10. Reformulation de l'article 20 des statuts.
11. Démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et décharge.
12. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
13. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
14. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée prend, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social de la Société est transféré du 82, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Deuxième résolution

La Société aura désormais une durée illimitée.

En conséquence l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.»

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à EUR 30.986,69 divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,- euros sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de EUR 13,31 a été intégralement libéré par incorporation de réserves.

La réalité des réserves a été prouvée au notaire instrumentaire par un bilan intérimaire de la société au 31 août 2003.

Cinquième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à EUR 100,- avec diminution correspondante du nombre des actions de 1.250 à 310 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.

Le Conseil d'Administration est chargé de procéder à la répartition des 310 actions précitées au prorata des participations respectives de tous les actionnaires.

Sixième résolution

En conséquence des trois résolutions qui précèdent l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.»

Septième résolution

L'article 13 des statuts est supprimé.

Huitième résolution

A l'alinéa 1^{er} de l'article 15 des statuts les mots «et ce pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-onze» sont supprimés.

Neuvième résolution

A l'article 17 des statuts les mots «à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-onze» sont supprimés.

Dixième résolution

A l'alinéa 2 de l'article 19 des statuts les mots «soit par anticipation, soit par l'expiration de son terme» sont supprimés.

Onzième résolution

L'article 20 des statuts est reformulé pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 20.** Les lois modifiées du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Douzième résolution

Suite à la suppression de l'article 13 des statuts les articles 14 à 20 actuels sont renumérotés 13 à 19.

Treizième résolution

La démission des trois administrateurs actuels de la Société Monsieur Fouad Ghozali, Monsieur Ardito Toson et Madame Josette Muller est acceptée.

Par vote spécial, décharge leur est donnée pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Sont nommés nouveaux administrateurs avec effet à partir de ce jour et pour une durée de six ans:

- Monsieur Fouad Ghozali, économiste, né le 10 juin 1945 à Maghnia, Algérie, avec adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen,

- Mademoiselle Virginie Feld, comptable, née le 13 décembre 1971 à Etterbeek, Belgique, avec adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, et

- Madame Carla Maria Alves Silva, assistante de direction, née le 13 septembre 1974 à Mirandela, Portugal, avec adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Quatorzième résolution

La démission du commissaire aux comptes actuel de la Société Monsieur Raymond Thys est acceptée.

Par vote spécial, décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommée nouveau commissaire aux comptes avec effet à partir de ce jour et pour une durée de six ans:

- VAN CAUTER, S.à r.l., R. C. Luxembourg B N° 52.610, une société avec siège social au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Ghozali, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 51, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(059496.3/230/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

ALPILLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 35.685.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1177 du 9 septembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(059497.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

VERTRIEBINVESTITIONSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 24.233.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

VERTRIEBINVESTITIONSGESELLSCHAFT S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(061096.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

S.A. DE TROMCOURT, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 10.081.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(061088.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

FIDDIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 259, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.695.

Extrait des résolutions du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 16 septembre 2003

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société FIDDIAM S.A. du L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, au L-1471 Luxembourg, 259, route d'Esch, et ce avec effet immédiat.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061110.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

NORDWOOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 68.957.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI06180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061112.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

FIDAM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.058.

Le Rapport annuel révisé au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(061124.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

**S.P.E. HOLDING S.A., SOCIETE DE PARTICIPATIONS ETRANGERES HOLDING S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 24.301.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / N. Schaeffer jr.

Administrateurs

(061125.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

BRASSERIE-RESTAURANT «AM CHALET», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5441 Remerschen, Zone récréative de Remerschen.
R. C. Luxembourg B 73.360.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Guy Franziskus, technicien en hôtellerie, demeurant à L-5480 Wormeldange, 117, rue Principale.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

Que la société à responsabilité limitée BRASSERIE-RESTAURANT «AM CHALET», S.à r.l., ayant son social à Remerschen, Zone récréative de Remerschen, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 165 du 23 février 2000. La société est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 73.360.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), représenté par cinquante (50) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Que le comparant, Monsieur Guy Franziskus prénommé, est devenu l'unique propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

Qu'en tant qu'associé unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Que le comparant, Monsieur Guy Franziskus, déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette Société.

Que décharge pleine et entière est accordée au gérant, Monsieur Guy Franziskus prénommé, pour l'exercice de son mandat jusqu'au moment de la dissolution.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au domicile de Monsieur Guy Franziskus, où ils seront conservés pendant cinq années.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Franziskus, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 septembre 2003, vol. 467, fol. 17, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée sur demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 29 septembre 2003.

A. Lentz.

(060920.3/221/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

VIE EXCLUSIVE DUDELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 84, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 77.189.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme ROWA S.A., avec siège social à L-3440 Dudelange, 84, avenue Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 77.142,

représentée par deux de ses administrateurs, à savoir,

- Monsieur Fabio Rosati, commerçant, demeurant à L-7220 Walferdange, 105, route de Diekirch;

- Madame Antoinette Wampach, commerçante, demeurant à L-6765 Grevenmacher, 9, rue des Vignes.

Laquelle comparante, par ses représentant susnommés, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

La société à responsabilité limitée VIE EXCLUSIVE DUDELANGE, S.à r.l., ayant son siège social à L-3440 Dudelange, 84, avenue Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 77.189, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 12 du 8 janvier 2001,

au capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

La soussignée en tant qu'associée unique a décidé de dissoudre la société à responsabilité limitée VIE EXCLUSIVE DUDELANGE, S.à r.l.

L'associée unique déclare que la liquidation a eu lieu et est clôturée.

Décharge pleine et entière est accordée à la gérante de la société pour l'exécution de son mandat.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à son ancien siège social.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à cinq cents euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants de la comparante, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Rosati, A. Wampach, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 septembre 2003, vol. 524, fol. 61, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 septembre 2003.

J. Seckler.

(060923.3/231/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

L.06 VILLA DIFFERDANGE, Société Anonyme.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 95.771.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le dix septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme LAURUS S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, ici représentée par Monsieur Guy Rollinger, commerçant, demeurant à L-4980 Reckange-sur-Mess, 201, rue des Trois Cantons, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

2.- La société anonyme IKODOMOS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, ici représentée par Monsieur Guy Rollinger, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

3.- La société anonyme D.01 P.A.C. HOLDING S.A., ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Guy Rollinger, préqualifié.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de L.06 VILLA DIFFERDANGE.

Le siège social est établi à Wickrange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'achat et la vente, la gestion, la location, la promotion et la mise en valeur d'immeubles, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet social.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

Art. 3. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions de trois cent dix Euros (310,- EUR) chacune.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature conjointe d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec celle d'un administrateur de la catégorie B.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le trente mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2004.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme LAURUS S.A., prédésignée, quatre-vingt-dix-huit actions	98
2.- La société anonyme IKODOMOS HOLDING S.A., prédésignée, une action	1
3.- La société anonyme D.01 P.A.C. HOLDING S.A., prédésignée, une action	1
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires à deux.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

Catégorie A:

a) Monsieur Guy Rollinger, commerçant, né à Luxembourg, le 10 juillet 1956, demeurant à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons;

b) Monsieur Nico Rollinger, commerçant, né à Luxembourg, le 15 juillet 1953, demeurant à L-7246 Helmsange, 2, rue des Prés.

Catégorie B:

a) Monsieur Eric Lux, employé privé, né à Luxembourg, le 19 décembre 1967, demeurant à L-5880 Hesperange, 77, Ceinture um Schlass;

b) Monsieur Edouard Lux, industriel, né à Greisch, le 15 juin 1938, demeurant à L-1471 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.

3) Sont nommés commissaires aux comptes:

a) Monsieur Paul Laplume, expert-comptable, né à Dudelange, le 22 mars 1958, demeurant à L-6113 Junglinster, 44, rue des Cerises;

b) La société à responsabilité limitée ABAX AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, R. C. Luxembourg section B numéro 27761.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

5) Le siège social est établi à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

6) Monsieur Guy Rollinger est nommé administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle pour la gestion journalière et aura pouvoir spécial pour signer un acte d'acquisition d'un terrain avec toutes constructions y érigées, sis à Differdange, le tout inscrit au cadastre de la commune de Differdange, section B de Differdange, sous le numéro 1304/9089, lieu-dit «rue Emile Mark», place (occupée), bâtiment non défini, contenant 37,18 ares, sur la société ARBED S.A.

Dont acte, fait et passé à Wickrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Rollinger, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 septembre 2003, vol. 524, fol. 58, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 septembre 2003.

J. Seckler.

(059655.3/231/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 94.976.

In the year two thousand three, on the fourteenth day of August.

Before Mr Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

DEUTSCHE EUROPEAN PARTNERS IV (No. 9) NOMINEES LIMITED, a limited company incorporated under the laws of England and Wales whose registered office is at 23 Great Winchester Street, London EC2P 2AX (the Shareholder).

The Shareholder is hereby represented by Mr Jean-François Bouchoms, an attorney-at-law residing in Luxembourg by virtue of a proxy given by the Shareholder in London and Luxembourg on 11 August 2003 which, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder appears for an extraordinary general meeting (the Meeting) of GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 3), S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 66, avenue Victor Hugo in L-1750 Luxembourg. It is registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 94.976 and it was incorporated by a deed of notary Joseph Elvinger on 17 July 2003 which deed is not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

The Meeting has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholder holds 100% of the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the nominal value of the Company's shares from EUR 25.- (twenty-five euros) to EUR 50 (fifty euros) and acknowledgement that, as a matter of consequence, the share capital of the Company set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) is represented by 250 (two hundred and fifty) shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.

2. Increase of the share capital of the Company by EUR 1,790,900.- (one million seven hundred and ninety thousand nine hundred euros) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros), represented by 500 (five hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five eu-

ros) each to EUR 1,803,400.- (one million eight hundred three thousand four hundred euros) and to issue 35,818 (thirty-five thousand eight hundred and eighteen) new shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.

3. Subscriptions and payments to the share capital increase specified under item 2. above and payment of an issue premium in an aggregate amount of EUR 51.- (fifty-one euros) to be allocated to the premium reserve of the Company.

4. Amendment to article 4 of the Company's articles of association in order to reflect the changes adopted under items 1. and 2. above.

5. Amendment to the share register of the Company.

6. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase the nominal value of the Company's shares from EUR 25.- (twenty-five euros) to EUR 50.- (fifty euros) and to do so, it resolves to consolidate every two shares into one. The Meeting acknowledges that, as a matter of consequence, the share capital of the Company remains set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) now represented by 250 (two hundred and fifty) shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by EUR 1,790,900.- (one million seven hundred and ninety thousand nine hundred euros) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros), represented by 250 (two hundred and fifty) shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each to EUR 1,803,400.- (one million eight hundred three thousand four hundred euros) and to issue 35,818 (thirty-five thousand eight hundred and eighteen) new shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each and to accept their subscriptions and full payment as follows:

Subscription - Payment

The Shareholder hereby declares that it subscribes to the 35,818 (thirty-five thousand eight hundred and eighteen) ordinary shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each and it fully pays up such new shares for an aggregate nominal value of EUR 1,790,900.- (one million seven hundred and ninety thousand nine hundred euros) together with an issue premium in the aggregate amount of EUR 51.- (fifty-one euros) by a contribution in kind.

Such contribution in kind consists of 50,195 (fifty thousand one hundred and ninety-five) bonds with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, issued by GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at 30-34 Schouwburgplein in NL-3012CL Rotterdam, registered with the Commercial Register under the number 34166613 and governed by their terms and conditions, for a total nominal value of EUR 1,254,875.- (one million two hundred and fifty-four thousand eight hundred and seventy-five euros) and valued at EUR 1,790,951.- (one million seven hundred and ninety thousand nine hundred and fifty-one euros) (the Bonds). The difference between the aggregate nominal value and the aggregate value of the Bonds results from the aggregate interests on the Bonds in the amount of EUR 536,076.- (five hundred thirty-six thousand seventy-six euros).

Such contribution in an aggregate amount of EUR 1,790,951.- (one million seven hundred and ninety-thousand nine hundred and fifty-one euros) is to be allocated as follows: (i) an amount of EUR 1,790,900.- (one million seven hundred and ninety thousand nine hundred euros) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an aggregate amount of EUR 51.- (fifty-one euros) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The value of the above contribution has been certified to the undersigned notary by a Contribution and Subscription Agreement signed by the Shareholder and the managers of the Company, which states among others that:

(a) the Shareholder has full, exclusive and unconditional entitlement to transfer and sell the Bonds and those Bonds are free from all Encumbrances, there exist no rights to acquire, pledge or usufruct on those Bonds and none of those Bonds are subject to any attachment;

(b) the Shareholder is a company duly incorporated and validly existing under the laws of England and Wales;

(c) GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V. is duly organised and validly existing under the laws of The Netherlands;

(d) according to Dutch law, such Bonds are freely transferable;

(e) all formalities required in The Netherlands subsequent to the contribution of the Bonds have been or will be effected;

(f) the economic value of the Bonds is at least equal to the nominal value and issue premium of the shares issued in consideration of the Bonds.

A copy of the above Contribution and Subscription Agreement, after having been signed *in varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered.

The Bonds are forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 4 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,803,400.- (one million eight hundred three thousand four hundred euros), represented by 36,068 (thirty-six thousand and sixty-eight) ordinary shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.»

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and appoints (i) any manager of the Company and (ii) Mr Jean-François Bouchoms, lawyer, residing at 58, rue Charles Martel in L - 2134 Luxembourg, each individually, to proceed to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 19,910.- (nineteen thousand nine hundred and ten euros).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le 14 août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

DEUTSCHE EUROPEAN PARTNERS IV (No. 9) NOMINEES LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles ayant son siège social au 23 Great Winchester Street, Londres EC2P 2AX (l'Associé).

L'Associé est par la présente représenté par M. Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée par l'Associé à Londres et Luxembourg le 11 août 2003 laquelle, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante agissant pour le compte de l'Associé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec l'acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé apparaît pour une assemblée générale extraordinaire (ci-après l'Assemblée) de GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 3), S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 66, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg. La Société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.976 et a été constituée par un acte du notaire Joseph Elvinger le 17 juillet 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

L'Assemblée a requis le notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. Que l'Associé détient 100% du capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour est le suivant:

1. Augmentation de la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 25,- (vingt-cinq euros) à EUR 50,- (cinquante Euro) et constatation qu'en conséquence, le capital social de la Société fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) est représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.

2. Augmentation du capital social de la Société de EUR 1.790.900,- (un million sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cents Euro) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune, à EUR 1.803.400,- (un million huit cent trois mille quatre cents Euro) et émission de 35.818 (trente-cinq mille huit cent dix-huit) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.

3. Souscription et paiement de l'augmentation du capital social mentionné sous 2. ci-dessus et paiement de la prime d'émission d'un montant total de EUR 51,- (cinquante et un Euro) affecté à la prime de réserve de la Société.

4. Modification de l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter les changements décrits sous 1. et 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) à EUR 50,- (cinquante Euro) et à cette fin, elle décide de réunir deux actions en une. L'Assemblée constate qu'en conséquence le capital social de la Société reste fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) désormais représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.

Seconde résolution

L'Assemblée décide d'augmenter capital social de la Société de EUR 1.790.900,- (un million sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cents Euro) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro), représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune, à EUR 1.803.400,- (un million huit cent trois mille quatre cents Euro) et d'émettre 35.818 (trente-cinq mille

huit cent dix-huit) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune et d'accepter leurs souscriptions et paiement entier de la manière suivante:

Souscription - Paiement

L'Associé déclare par la présente souscrire les 35.818 (trente-cinq mille huit cent dix-huit) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune et payer entièrement ces parts sociales pour un montant total de EUR 1.790.900,- (un million sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cents Euro) ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 51,- (cinquante et un Euro) par un apport en nature.

L'apport en nature consiste en 50.195 (cinquante mille cent quatre-vingt-quinze) obligations ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune, émises par GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au 30-34 Schouwburgplein à NL-3012CL Rotterdam, inscrite au registre de commerce sous le numéro 34166613 et régie selon ses modalités, pour une valeur nominale totale de EUR 1.254.875,- (un million deux cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quinze Euro) et évaluées à EUR 1.790.951,- (un million sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cent cinquante et un Euro) (les Obligations). La différence entre la valeur nominale totale et la valeur totale des Obligations résulte des intérêts totaux sur les Obligations d'un montant de EUR 536.076,- (cinq cent trente-six mille soixante-seize Euro).

Cet apport d'un montant total de EUR 1.790.951,- (un million sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cent cinquante et un Euro) est affecté de la manière suivante: (i) un montant EUR 1.790.900,- (un million sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cents Euro) devant être affecté au compte capital social nominal de la Société et (ii) un montant total de EUR 51,- (cinquante et un Euro) devant être affecté à la prime de réserve de la Société.

La valeur de l'apport ci-dessus a été certifiée au notaire soussigné par un Contrat d'Apport et de Souscription signé par l'Associé et les gérants de la Société qui énonce en autres que:

(a) L'Associé a le droit exclusif et inconditionnel de transférer et de vendre les Obligations et aucune des Obligations n'est grevée d'un gage, nantissement, pacte d'usufruit ou autre sûreté, il n'existe aucun droit permettant de se voir attribuer un gage ou un pacte d'usufruit sur les Obligations;

(b) L'Associé est une société régulièrement constituée et existent valablement selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles;

(c) GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V. est régulièrement organisée et existe valablement selon des lois des Pays-Bas;

(d) En vertu du droit néerlandais, les Obligations sont librement cessibles;

(e) toutes les formalités requises aux Pays-Bas suite à l'apport des Obligations ont été ou seront effectuées;

(f) la valeur économique des Obligations est au moins égale à la valeur nominale et à la prime d'émission des parts sociales émises en contrepartie des Obligations.

Une copie du Contrat d'Apport et de Souscription ci-dessus, après avoir été signé 'ne varietur' par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

Les Obligations sont dorénavant à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura la teneur suivante:

'Art. 4. Capital

Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 1.803.400,- (un million huit cent trois mille quatre cents Euro) représenté par 36.068 (trente-six mille soixante-huit) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.'

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements décrits ci-dessus et nomme et donne pouvoir (i) à n'importe quel gérant de la Société et (ii) à M. Jean-François Bouchoms, avocat, résidant au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg, chacun individuellement, de procéder à l'enregistrement des nouvelles parts sociales émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais se rapportant au présent acte sont estimés à environ EUR 19.910,- (dix-neuf mille neuf cent dix Euro).

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes ci-dessus mentionnées l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Le présent acte notarial a été dirigé à Luxembourg au jour mentionné au début de l'acte.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le dit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, vol. 140S, fol. 24, case 1. – Reçu 17.909,51 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

J. Elvinger.

(060956.3/211/219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

INTERCOMBING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 63.151.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI06182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061120.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

INTERCOMBING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 63.151.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI06183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061119.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

FIDES ADVISORY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.059.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(061126.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

BADAJOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 87.230.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(061127.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 94.977.

In the year two thousand three, on the fourteenth day of August.

Before Mr Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

DEUTSCHE EUROPEAN PARTNERS IV (US DOLLAR FUND) NOMINEES LIMITED, a limited company incorporated under the laws of England and Wales whose registered office is at 23 Great Winchester Street, London EC2P 2AX (the Shareholder).

The Shareholder is hereby represented by Mr Jean-François Bouchoms, an attorney-at-law residing in Luxembourg by virtue of a proxy given by the Shareholder in London and Luxembourg on 11 August 2003 which, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder appears for an extraordinary general meeting (the Meeting) of GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 2), S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 66, avenue Victor Hugo in L-1750 Luxembourg. It is registered with

the Luxembourg trade and companies register under number B 94.977 and it was incorporated by a deed of notary Joseph Elvinger on 17 July 2003 which deed is not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

The Meeting has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholder holds 100% of the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the nominal value of the Company's shares from EUR 25.- (twenty-five euros) to EUR 50.- (fifty euros) and acknowledgement that, as a matter of consequence, the share capital of the Company set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) is represented by 250 (two hundred fifty) shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.

2. Increase of the share capital of the Company by EUR 366,850.- (three hundred and sixty-six thousand eight hundred and fifty euros) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros), represented by 500 (five hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each to EUR 379,350.- (three hundred and seventy-nine thousand three hundred and fifty euros) and to issue 7,337 (seven thousand three hundred and thirty-seven) new shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.

3. Subscriptions and payments to the share capital increase specified under item 2. above and payment of an issue premium in an aggregate amount of EUR 46.- (forty-six euros) to be allocated to the premium reserve of the Company.

4. Amendment to article 4 of the Company's articles of association in order to reflect the changes adopted under items 1. and 2. above.

5. Amendment to the share register of the Company.

6. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase the nominal value of the Company's shares from EUR 25.- (twenty-five euros) to EUR 50.- (fifty euros) and to do so, it resolves to consolidate every two shares into one. The Meeting acknowledges that, as a matter of consequence, the share capital of the Company remains set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) now represented by 250 (two hundred and fifty) shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by EUR 366,850.- (three hundred and sixty-six thousand eight hundred and fifty euros) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros), represented by 250 (two hundred and fifty) shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each to EUR 379,350.- (three hundred and seventy-nine thousand three hundred and fifty euros) and to issue 7,337 (seven thousand three hundred and thirty-seven) new shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each and to accept their subscriptions and full payment as follows:

Subscription - Payment

The Shareholder hereby declares that it subscribes to the 7,337 (seven thousand three hundred and thirty-seven) ordinary shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each and it fully pays up such new shares for an aggregate nominal value of EUR 366,850.- (three hundred and sixty-six thousand eight hundred and fifty euros) together with an issue premium in the aggregate amount of EUR 46.- (forty-six euros) by a contribution in kind.

Such contribution in kind consists of 10,283 (ten thousand two hundred and eighty-three) bonds with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, issued by GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at 30-34 Schouwburgplein in NL-3012CL Rotterdam, registered with the Commercial Register under the number 34166613 and governed by their terms and conditions, for a total nominal value of EUR 257,075.- (two hundred and fifty-seven thousand seventy-five euros) and valued at EUR 366,896.- (three hundred and sixty-six thousand eight hundred and ninety-six euros) (the Bonds). The difference between the aggregate nominal value and the aggregate value of the Bonds results from the aggregate interests on the Bonds in the amount of EUR 109,821.- (one hundred nine thousand eight hundred twenty-one euros).

Such contribution in an aggregate amount of EUR 366,896.- (three hundred and sixty-six thousand eight hundred and ninety-six euros) is to be allocated as follows: (i) an amount of EUR 366,850.- (three hundred and sixty-six thousand eight hundred and fifty euros) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an aggregate amount of EUR 46.- (forty-six euros) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The value of the above contribution has been certified to the undersigned notary by a Contribution and Subscription Agreement signed by the Shareholder and the managers of the Company, which states among others that:

(a) the Shareholder has full, exclusive and unconditional entitlement to transfer and sell the Bonds and those Bonds are free from all Encumbrances, there exist no rights to acquire, pledge or usufruct on those Bonds and none of those Bonds are subject to any attachment;

(b) the Shareholder is a company duly incorporated and validly existing under the laws of England and Wales;

(c) GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V. is duly organised and validly existing under the laws of The Netherlands;

(d) according to Dutch law, such Bonds are freely transferable;

(e) all formalities required in The Netherlands subsequent to the contribution of the Bonds have been or will be effected;

(f) the economic value of the Bonds is at least equal to the nominal value and issue premium of the shares issued in consideration of the Bonds.

A copy of the above Contribution and Subscription Agreement, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered.

The Bonds are forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 4 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 379,350.- (three hundred and seventy-nine thousand three hundred and fifty euros), represented by 7,587 (seven thousand five hundred and eighty-seven) ordinary shares having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each.»

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and appoints (i) any manager of the Company and (ii) Mr Jean-François Bouchoms, lawyer, residing at 58, rue Charles Martel in L-2134 Luxembourg, each individually, to proceed to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 5,670.- (five thousand six hundred and seventy euros).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le 14 août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

DEUTSCHE EUROPEAN PARTNERS IV (US DOLLAR FUND) NOMINEES LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles ayant son siège social au 23 Great Winchester Street, Londres EC2P 2AX (l'Associé).

L'Associé est par la présente représenté par M. Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée par l'Associé à Londres et Luxembourg le 11 août 2003 laquelle, après avoir été signée *ne varietur* par la partie comparante agissant pour le compte de l'Associé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec l'acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé apparaît pour une assemblée générale extraordinaire (ci-après l'Assemblée) de GABRIELLA LUXEMBOURG (ERISA 2), S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 66, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg. La Société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.977 et a été constituée par un acte du notaire Joseph Elvinger le 17 juillet 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

L'Assemblée a requis le notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. Que l'Associé détient 100% du capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour est le suivant:

1. Augmentation de la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 25,- (vingt-cinq euros) à EUR 50,- (cinquante Euro) et constatation qu'en conséquence, le capital social de la Société fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) est représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.

2. Augmentation du capital social de la Société de EUR 366.850,- (trois cent soixante-six mille huit cent cinquante Euro) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune, à EUR 379.350,- (trois cent soixante-dix-neuf mille trois cent cinquante Euro) et émission de 7.337 (sept mille trois cent trente-sept) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune;

3. Souscription et paiement de l'augmentation du capital social mentionné sous 2. ci-dessus et paiement de la prime d'émission d'un montant total de EUR 46,- (quarante-six Euro) affecté à la prime de réserve de la Société.

4. Modification de l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter les changements décrits sous 1. et 2. ci-dessus;

5. Modification du registre des parts sociales de la Société.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) à EUR 50 (cinquante Euro) et à cette fin, elle décide de réunir deux actions en une. L'Assemblée constate qu'en conséquence le capital social de la Société reste fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) désormais représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.

Seconde résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de EUR 366.850,- (trois cent soixante-six mille huit cent cinquante Euro) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro), représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune, à EUR 379.350,- (trois cent soixante-dix-neuf mille trois cent cinquante Euro) et d'émettre 7.337 (sept mille trois cent trente-sept) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune et d'accepter leurs souscriptions et paiement entier de la manière suivante:

Souscription - Paiement

L'Associé déclare par la présente souscrire les 7.337 (sept mille trois cent trente-sept) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune et payer entièrement ces parts sociales pour un montant total de EUR 366.850,- (trois cent soixante-six mille huit cent cinquante Euro) ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 46,- (quarante-six Euro) par un apport en nature.

L'apport en nature consiste en 10.283 (dix mille deux cent quatre-vingt-trois) obligations ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune, émises par GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au 30-34 Schouwburgplein à NL-3012CL Rotterdam, inscrite au registre de commerce sous le numéro 34166613 et régie selon ses modalités, pour une valeur nominale totale de EUR 247.075,- (deux cent quarante-sept mille soixante-quinze Euro) et évaluées à EUR 366.896,- (trois cent soixante-six mille huit cent quatre-vingt-seize Euro) (les Obligations). La différence entre la valeur nominale totale et la valeur totale des Obligations résulte des intérêts totaux sur les Obligations d'un montant de EUR 109.821,- (cent neuf mille huit cent vingt et un Euro).

Cet apport d'un montant total de EUR 366.896,- (trois cent soixante-six mille huit cent quatre-vingt-seize Euro) est affecté de la manière suivante: (i) un montant de EUR 366.850,- (trois cent soixante-six mille huit cent cinquante Euro) devant être affecté au compte capital social nominal de la Société et (ii) un montant total de EUR 46,- (quarante-six Euro) devant être affecté à la prime de réserve de la Société.

La valeur de l'apport ci-dessus a été certifiée au notaire soussigné par un Contrat d'Apport et de Souscription signé par l'Associé et les gérants de la Société qui énonce en autres que:

(a) L'Associé a le droit exclusif et inconditionnel de transférer et de vendre les Obligations et aucune des Obligations n'est grevée d'un gage, nantissement, pacte d'usufruit ou autre sûreté, il n'existe aucun droit permettant de se voir attribuer un gage ou un pacte d'usufruit sur les Obligations;

(b) L'Associé est une société régulièrement constituée et existent valablement selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles;

(c) GABRIELLA HOLDING NETHERLANDS B.V. est régulièrement organisée et existe valablement selon des lois des Pays-Bas;

(d) En vertu du droit néerlandais, les Obligations sont librement cessibles;

(e) toutes les formalités requises aux Pays-Bas suite à l'apport des Obligations ont été ou seront effectuées;

(f) la valeur économique des Obligations est au moins égale à la valeur nominale et à la prime d'émission des parts sociales émises en contrepartie des Obligations.

Une copie du Contrat d'Apport et de Souscription ci-dessus, après avoir été signé ne varietur par la le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

Les Obligations sont dorénavant à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«Art. 4. Capital

Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 379.350,- (trois cent soixante-dix-neuf mille trois cent cinquante Euro) représenté par 7.587 (sept mille cinq cent quatre-vingt-sept) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante Euro) chacune.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements décrits ci-dessus et nomme et donne pouvoir (i) à n'importe quel gérant de la Société et (ii) à M. Jean-François Bouchoms, avocat, résidant au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg, chacun individuellement, de procéder à l'enregistrement des nouvelles parts sociales émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais se rapportant au présent acte sont estimés à environ EUR 5.670,- (cinq mille six cent soixante-dix Euro).

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes ci-dessus mentionnées l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Le présent acte notarial a été dirigé à Luxembourg au jour mentionné au début de l'acte.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le dit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, vol. 140S, fol. 23, case 12. – Reçu 3.668,96 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

J. Elvinger.

(060959.3/211/218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

PREGEL SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 42.806.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / G. Galeone

Administrateurs

(061130.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

TOURIFINANCE S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 21.200.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Liquidateur

Signatures

(061131.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

L.I.V. MANAGEMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.

R. C. Diekirch B 2.778.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 30 septembre 2003, réf. DSO-AI00211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902379.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

L.I.V. MANAGEMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.

R. C. Diekirch B 2.778.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 septembre 2003, réf. DSO-AI00212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902380.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

FASHION BOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.317.

—
Le bilan rectificatif au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

FASHION BOX INTERNATIONAL S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(061150.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

MYTILINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 63.182.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

MYTILINI S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(061153.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

SCHEFFER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 41.858.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061166.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SEQUOIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 70.529.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061169.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ANTILOPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.848.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061527.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

S.G.A. SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.118.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061171.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SOFIMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.548.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061174.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SOLUZ HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 58.243.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061175.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

STAMOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.699.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061192.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

K & K DENTAL DESIGN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6490 Echternach, 37, route de Wasserbillig.
R. C. Diekirch B 6.075.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902398.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

K & K DENTAL DESIGN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6490 Echternach, 37, route de Wasserbillig.
R. C. Diekirch B 6.075.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

THIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.911.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061194.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TRADER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.751.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061197.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

TYWYN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 83.124.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061199.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

VIETNAM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.616.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061201.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

VINCEDOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 42.339.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061204.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

VULCANUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.856.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061206.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

YGREC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.632.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061209.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ZORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.110.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061213.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

ACHEPAY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.343.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061216.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AGRO-SUD FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.315.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061222.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AMADEUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.827.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061226.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 02 octobre 2003.

DE VLIER INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.682.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(061505.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DE VLIER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 82.683.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(061503.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

DE VLIER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 82.683.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire relative aux comptes annuels 2002,
Assemblée tenue de façon extraordinaire au siège social de la société, le 11 juillet 2003*

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, décide de poursuivre les activités de la société malgré les pertes subies.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Strassen, le 26 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061500.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

GLOBAL MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.907.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061528.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

HAPPY SUN SOLARIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 26-30, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Diekirch B 4.126.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2003, réf. DSO-AI00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 29 septembre 2003.

Signature.

(902383.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

RESTAURANT LA BERGERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6251 Bech, Maison 1 Geyershof.
R. C. Diekirch B 1.661.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI2537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(902395.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

VANDOREN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2A, rue Hannelanst.
R. C. Luxembourg B 92.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05733, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour VANDOREN LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(902381.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} octobre 2003.

IMMO KOHNEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 2, Waasserwée.
R. C. Diekirch B 6.317.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902397.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

FELLER FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 12, rue de Diekirch.
R. C. Diekirch B 1.984.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902396.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

SOCINAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.661.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061532.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

SOCINAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.661.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061530.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

**I.M.U.L., S.à r.l., INTERNATIONAL MOTORIZED ULTRA LIGHT AIRCRAFT CORPORATION,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8833 Wolwelange, 15, rue des Romains.
R. C. Diekirch B 2.526.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour la société

Signature

(902393.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

BESENIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mertzig.
R. C. Diekirch B 94.588.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHMITZ S.A.

Signature

(902394.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

EURO-COMPOSITES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Diekirch B 92.542.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 septembre 2003.

Signature.

(902409.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

DIESCHBOURG & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6463 Echternach, 4, rue Maximilien.
R. C. Diekirch B 2.138.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902405.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

JAMIWERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Brouch (Mersch).
R. C. Luxembourg B 60.939.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061529.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

PEINTURES BECKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6454 Echternach, 3, rue des Lilas.

R. C. Diekirch B 95.162.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902404.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

FORTEC, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6439 Echternach, 15-19, rue du Chemin de Fer.

R. C. Diekirch B 4.008.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902403.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

AMINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.533.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061508.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AMINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.533.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061512.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AMINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.533.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061524.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AMINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.533.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061525.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

AMINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.533.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061526.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

RESTAURANT-FRITURE DU PARKING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 26, rue du Pont.
R. C. Diekirch B 4.580.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902402.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

SANOLUX, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.
R. C. Diekirch B 95.837.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902400.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

TEL UP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.451.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(061531.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

COMPAGNIE FONCIERE ET MOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.

R. C. Diekirch B 94.577.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2003, réf. DSO-AI00196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 septembre 2003.

Signature.

(902401.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2003.

OILRU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: USD 1,000,000.-.**

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 14.979.

In the year two thousand and three, on the second of September at 11.30 a.m.

Before Us Maître Gérard Lecuit, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ARSAN HOLDING, S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered in the Registre de Commerce of Luxembourg under the number B 72.730,

hereby represented by Maître Isabelle Lentz, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 1, 2003,

the said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

I.- The appearing party has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of OILRU HOLDING, S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated following a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on May 23, 1977, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° 177 of August 20, 1977, the articles of incorporation have last been amended by a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette on January 9, 2003, published in the Mémorial C N° 212 on February 27, 2003 (the 'Company').

II.- The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To change the name of the Company into RENOVA OIL & GAS LTD. and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company to reflect such change.

2 To acknowledge and approve the resignation of Mr Eric Vanderkerken and Mr Carl Stadelhofer as managers of the Company with effect on the date of the removal of the Company from the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

3 To grant full discharge to the resigning managers for the execution of their mandates.

4 To set the number of directors at three (3) and to appoint Mr Carl Stadelhofer, Mr Marco Montanari and Ms Shakira Burrows as directors of the Company with effect after the resignation of the managers mentioned under item 2.

5 To change the nationality and to transfer the registered office of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to the Commonwealth of The Bahamas.

6 To subject the resolutions proposed under items 1 to 6 of the agenda to the condition subsequent of the enrolment of the Company in the register of companies in Commonwealth of The Bahamas.

7 To restate the Company's articles of incorporation according to the applicable laws of the Commonwealth of The Bahamas.

8 Miscellaneous

has then requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to change the name of the Company from OILRU HOLDING, S.à r.l. into RENOVA OIL & GAS LTD. with effect as from the date of the present deed and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company to reflect such change.

Article 2 shall forthwith read as follows:

«**Art. 2.** The denomination of the company is RENOVA OIL & GAS LTD.»

Second resolution

The sole shareholder resolves to acknowledge and approve the resignation of Mr Eric Vanderkerken and Mr Carl Stadelhofer as managers of the Company with effect on the date of the removal of the Company from the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

The said managers were appointed on January 9, 2003 for an unlimited period.

Third resolution

The sole shareholder resolves to grant full discharge to the resigning managers for the execution of their mandates.

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to set the number of directors at three (3) and to appoint as directors of the Company:

1. Mr Carl Stadelhofer, attorney at law, born in Zurich, Switzerland, on December 22, 1953, with professional address at 7, Beethovenstrasse, 8002 Zurich, Switzerland;
2. Mr Marco Montanari, administrator, born in Feienbach, Switzerland, on June 25, 1963, with professional address at Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Commonwealth of The Bahamas;
3. Ms Shakira Burrows, administrator, born in Nassau, Commonwealth of The Bahamas, on October 18, 1977, with professional address at Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas; and with effect after the resignation of the managers referred to in the second resolution.

Fifth resolution

The sole shareholder resolves to amend the nationality and to transfer the registered office of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Commonwealth of The Bahamas in conformity with article 199 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, on the basis of the accounts as per 30 June 2003. The said accounts, after having been signed ne varietur by the undersigned notary and the proxyholder, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Sixth resolution

In consequence of the preceding resolution, the sole shareholder resolves that the Company will adopt the Bahamian nationality and will continue to operate under the name RENOVA OIL & GAS LTD.; the change of the nationality and the transfer of the seat leading neither to the dissolution nor to the incorporation of a new company, neither from a legal point of view nor from a tax point of view, all of this under the condition subsequent of the enrolment of the Company in the register of companies in the Commonwealth of The Bahamas.

The sole shareholder decides to confirm that all the assets and all the liabilities of the Company previously of Luxembourg nationality, without limitation, will remain the ownership in their entirety of the Bahamas Company maintained without discontinuance, which will continue to own all the assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of Luxembourg nationality.

Seventh resolution

The sole shareholder resolves that the resolutions proposed under items 1 to 6 of the agenda are subjected to the condition subsequent of the enrolment of the Company in the register of companies in Commonwealth of The Bahamas.

Eighth resolution

The sole shareholder resolves that the articles of incorporation will be restated according to the applicable laws of the Commonwealth of The Bahamas.

There being no further business, the meeting is terminated at 11.45 a.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above-named persons, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the French and English texts, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le deux septembre, à 11.30 heures.

Par-devant Nous Maître Gérard Lecuit, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ARSAN HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée créée et existant sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.730,

représentée par Maître Isabelle Lentz, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} septembre 2003,

laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

I.- La comparante a requis le notaire soussigné d'acter:

La partie comparante est seule et unique associée de OILRU HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée créée et existant sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte notarié de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mai 1977, publié au Mémorial, Recueil des sociétés et associations C, N° 177 du 20 août 1977, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des sociétés et associations C, N° 212 du 27 février 2003 (la «Société»).

II.- La partie comparante, représentée tel qu'exposé ci-dessus et reconnaissant être pleinement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour tel qu'il suit:

Ordre du jour:

1 Changement du nom de la Société en RENOVA OIL & GAS LTD. et modification de l'article 2 des statuts de la Société afin de refléter ce changement.

2 Acceptation et approbation de la démission de M. Eric Vanderkerken et M. Carl Stadelhofer comme gérants de la Société avec effet au jour de la radiation de la Société du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

3 Décharge aux gérants démissionnaires pour l'exécution de leurs mandats.

4 Fixation du nombre des administrateurs à trois (3) et nomination de M. Carl Stadelhofer, M. Marco Montanari et Mme Shakira Burrows comme administrateurs de la Société prenant effet après la démission des gérants mentionnée sous le point 2.

5 Changement de la nationalité et transfert du siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg vers les Bahamas.

6 Conditionner la prise d'effet des résolutions proposées aux points 1 à 6 de l'ordre du jour à l'inscription de la Société au registre des sociétés aux Bahamas.

7 Refonte des statuts de la Société pour les adapter au droit applicable aux Bahamas.

8 Divers

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer, avec effet à la date qu'en tête des présentes, la dénomination de la Société de OILRU HOLDING, S.à r.l. en RENOVA OIL & GAS LTD. et de modifier l'article 2 des Statuts de la Société afin de refléter ce changement.

L'article 2 sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 2.** La dénomination de la société est RENOVA OIL & GAS LTD.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter et d'approuver la démission de Monsieur Eric Vanderkerken et de Monsieur Carl Stadelhofer comme gérants de la Société avec effet au jour de la radiation de la Société du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Lesdits gérants avaient été nommés en date du 9 janvier 2003 pour une durée indéterminée.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accorder la décharge aux gérants démissionnaires pour l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de fixer le nombre des administrateurs à trois (3) et de nommer comme administrateurs de la Société:

1. Monsieur Carl Stadelhofer, avocat, né à Zurich, Suisse, le 22 décembre 1953, avec adresse professionnelle à 7, Beethovenstrasse, 8002 Zurich, Suisse;

2. Monsieur Marco Montanari, administrateur, né à Feienbach, Suisse, le 25 juin 1963, avec adresse professionnelle à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas;

3. Madame Shakira Burrows, administrateur, née à Nassau, les Bahamas, le 18 octobre 1977, avec adresse professionnelle à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas

avec effet après la démission des gérants mentionnée dans la deuxième résolution.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de changer la nationalité et de transférer le siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau, Bahamas conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le tout sur base des comptes arrêtés à la date du 30 juin 2003. Lesdites comptes, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Sixième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'associé unique décide que la Société adoptera la nationalité des Bahamas et continuera à opérer sous la dénomination RENOVA OIL & GAS LTD.; le changement de la nationalité et le transfert de siège ne donnant ni fiscalement ni légalement lieu à la dissolution de la Société ni à la constitution d'une société nouvelle, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la Société au registre des sociétés aux Bahamas.

L'associé unique décide de confirmer que tous les actifs et passifs de la société, précédemment de nationalité luxembourgeoise, sans limitation, resteront la propriété de la Société aux Bahamas, maintenue sans discontinuité, laquelle continuera à être propriétaire et à être obligée par tous les passifs et engagements de la Société, anciennement de nationalité luxembourgeoise.

Septième résolution

L'associé unique décide de conditionner la prise d'effet des résolutions proposées aux points 1 à 6 de l'ordre du jour à l'inscription de la Société au registre des sociétés aux Bahamas.

Huitième résolution

L'associé unique décide que la Société va modifier les statuts de la Société afin de les adapter au droit applicable aux Bahamas.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.45 heures.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la personne comparante ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite la personne comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. Lentz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, vol. 140S, fol. 48, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

G. Lecuit.

(060992.3/220/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 93.674.

In the year two thousand and three, on the twelfth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, public notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich, acting in his capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of the société anonyme BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B number 93 674, incorporated by deed acted on the 15th day of May 2003, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 639 of June 12, 2003 whose Articles of Association have been amended by deed of the 28th day of May 2003 and 31st day of July, 2003 not yet published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, by virtue of the authority conferred on him by decision of the Board of Directors, taken through circular resolutions on September 12, 2003.

A copy of the said circular resolutions, signed ne varietur by the appearing person and the attesting public notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the attesting public notary to record his declarations and statements which follow:

I.- That the subscribed share capital of the prenamed société anonyme BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. amounts currently to eighty thousand Euro (EUR 80,000.-), represented by sixty-four thousand (64,000) shares with a nominal value of one Euro and twenty-five Cents (EUR 1.25) each, all fully paid up.

II.- That on terms of article five of the Articles of Incorporation, the authorized capital has been fixed at seven million seven hundred and fifty-one thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty Cents (EUR 7,751,937.50) divided into six million two hundred and one thousand five hundred and fifty (6,201,550) shares of a par value of one Euro and twenty-five Cents (EUR 1.25) each, out of which two hundred one thousand five hundred and fifty (201,550) authorised shares shall be exclusively reserved to the conversion of any warrants issued by the corporation;

and the Board of Directors has been authorized during a period of five years after the date of publication of these Articles of Incorporation, dated July 31, 2003 to increase the capital of the Company, without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe, article five of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- That the Board of Directors, through circular resolutions of the 12th of September 2003 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article six of the Articles of Incorporation, has realized an increase of capital by the amount of six million nine hundred and seventy thousand Euro (EUR 6,970,000.-) so as to raise the subscribed capital from its current amount to seven million fifty thousand Euro (EUR 7,050,000.-), by the creation and issue of five hundred and seventy-six thousand (5,576,000) new shares, having the same rights and privileges as the existing shares.

IV.- That still pursuant to the powers conferred to the Board of Directors, on terms of article six of the Articles of Incorporation, the Board has cancelled the preferential right of the minority shareholder to subscribe and has allowed to the subscription of the total new shares by ROWAN NOMINEES LIMITED, a corporation registered under the laws of England having its registered office at Canada Square, London, E14 5AL England.

V.- That the five hundred and seventy six thousand (5,576,000) shares have been entirely subscribed and fully paid up by contribution in cash in a banking account of the company BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., by the company ROWAN NOMINEES LIMITED, prementioned, so that the amount of six million nine hundred and seventy thousand Euro (EUR 6,970,000.-) has been at the free disposal of the said company, as was certified to the attesting public notary by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

VI.- That following the realization of this authorized increase of the share capital, article 5.1 of the Articles of Incorporation has therefore been modified and reads as follows:

«5.1 The issued share capital is set at seven million fifty thousand Euro (EUR 7,050,000.-), divided into five million hundred and seventy-six thousand (5,576,000) shares with a par value of one Euro twenty five cents (EUR 1.25) each (the «Shares», each a «Share»).»

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately seventy-three thousand and five hundred euros.

Prevailing language

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le douze septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg, (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 93 674 constituée suivant acte reçu le 15 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 639 du 12 juin 2003, dont les statuts ont été modifiés par actes reçus le 28 mai 2003 et 31 juillet 2003, pas encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en vertu d'un pouvoir conféré par la résolution circulaire des administrateurs du 12 septembre 2003.

Une copie de ladite résolution, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., prédésignée, s'élève actuellement à quatre-vingt mille Euro (EUR 80.000.-), divisé en soixante quatre mille (64.000) actions d'une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à sept millions six cent quatre-vingt-douze mille trois cent sept Euro et cinquante centimes (EUR 7.692.307,50) représenté par six millions deux cent un mille cinq cent cinquante (6.201.550) actions d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune dont deux cent un mille cinq cent cinquante Euro (EUR 201.550) actions autorisées seront exclusivement réservées à la conversion de warrants émis par la société. Le Conseil d'Administration a été autorisé à décider, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts en date du 31 juillet 2003 de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le Conseil d'Administration, par sa résolution circulaire du 12 septembre 2003 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article six des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de six millions neuf cent soixante-dix mille Euro (EUR 6.970.000.-), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel à sept millions cinquante mille (EUR 7.050.000.-), par la création et l'émission de cinq millions cinq cent soixante-seize mille (5.576.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un Euro vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le Conseil d'Administration toujours en vertu des pouvoirs conférés par l'article 6 des statuts, après avoir supprimé l'exercice du droit préférentiel de souscription de l'actionnaire minoritaire, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, à savoir la société ROWAN NOMINEES LIMITED une société régie par la loi de Grande Bretagne ayant son siège social à Canada Square, London, E14 5AL Grande Bretagne

V.- Que les cinq millions cinq cent soixante-seize mille (5.576.000) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prédésigné et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., prédésignée, de sorte que la somme de six millions neuf cent soixante-dix mille Euro (EUR 6.970.000.-) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«5.1 Le capital social est fixé à sept millions cinquante mille Euro (EUR 7.050.000.-), représenté par cinq millions six cent quarante mille Euro (EUR 5.640.000) actions d'une valeur nominale de un Euro vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, entièrement libérées (les «Actions», individuellement une «Action»).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante-treize mille cinq cents euros.

Version prépondérante

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé; P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 69, case 5. – Reçu 69.700 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

J. Elvinger.

(060931.3/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 93.674.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(060934.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.279.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of August.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS, S. à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered at the Trade Register of Luxembourg under number B 88.501,

here represented by Armin Kirchner, director of companies, with professional address at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given on August 21 2003.

The said power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the actual sole shareholder of McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS III, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated September 25, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1634 of November 14, 2002,

- that the company's capital is set at twelve thousand five hundred United States dollars (12,500,-USD) represented by five hundred (500) common shares with a par value of twenty-five United States dollars (25,- USD) each, all entirely subscribed and fully paid in.

The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The share capital is converted from United States dollars to Canadian dollars at a rate of 1,40665 so that it is fixed at seventeen thousand five hundred eighty three Canadian dollars twelve cents (17,583.12).

Second resolution

The share capital is increased by two thousand four hundred sixteen Canadian dollars eighty-eight cents (2,416.88) so as to bring it from its present amount of seventeen thousand five hundred eighty-three Canadian dollars twelve cents (17,583.12) to twenty thousand (20,000.-) Canadian dollars without issue of new shares.

The amount of two thousand four hundred sixteen Canadian dollars eighty-eight cents (2,416.88) has been entirely paid up in cash by the present shareholder as it has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Third resolution

The par value of the shares is fixed at forty Canadian dollars (40.-).

Fourth resolution

As a consequence of the three preceding resolutions article 6, first paragraph of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth read as follows:

«**Art. 6, first paragraph.** The corporate capital is set at twenty thousand Canadian dollars (20,000.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of forty Canadian dollars (40.-) each.»

Fifth resolution

The registered office is transferred to L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

As a consequence the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth read as follows:

«**Art. 5, first paragraph.** The registered office is established in Munsbach.»

Valuation

For registration purposes the increase of capital is valued at one thousand five hundred and eighty-two euro sixty-five cent (1,582.65).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-six août.

Par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., une société constituée sous la loi luxembourgeoise, avec siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 88.501, ici représentée par Monsieur Armin Kirchner, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 21 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS III, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg, par un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1634 du 14 novembre 2002.

- Que le capital social de cette société est fixé à douze mille cinq cents dollars US (USD 12.500.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq dollars US (USD 25.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est converti de dollars US en dollars canadiens à un taux de 1,40665 de sorte qu'il est fixé à dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-trois dollars canadiens douze cents (17.583,12).

Deuxième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de deux mille quatre cent seize dollars canadiens quatre-vingt-huit cents (2.416,88) pour le porter de son montant actuel de dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-trois dollars canadiens douze cents (17.583,12) à vingt mille dollars canadiens (20.000.-) sans émission de nouvelles parts sociales.

Le montant de deux mille quatre cent seize dollars canadiens quatre-vingt-huit cents (2.416,88) a été entièrement libéré en espèces par l'associé unique comme il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à quarante dollars canadiens (40.-).

Quatrième résolution

Suite aux trois résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital est fixé à vingt mille dollars canadiens (20.000.-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars canadiens (40.-) chacune.»

Cinquième résolution

Le siège social est transféré à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

En conséquence le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Munsbach.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à mille cinq cent quatre-vingt-deux euros soixante-cinq cents (1.582,65).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Kirchner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003, vol. 140S, fol. 39, case 6. – Reçu 15,94 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(059494.3/230/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.279.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1083 du 26 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(059495.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

GLOBOTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8086 Bertrange, 78/B70, Cité Am Wenkel.
R. C. Luxembourg B 73.894.

L'an deux mille trois, le dix septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GLOBOTECH S.A., ayant son siège social à L-7425 Lintgen, 1, rue Kasselt, R.C. Luxembourg section B numéro 73.894, constituée suivant acte reçu le 19 janvier 2000, publié au Mémorial C numéro 284 du 14 avril 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marc Roef, directeur de sociétés, demeurant à Bertrange.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 200 (deux cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Transfert du siège social à L-8086 Bertrange, 78/B70, Cité Am Wenkel et modification afférente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Bertrange.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Lintgen à Bertrange, à l'adresse suivante: L-8086 Bertrange, 78/B70 Cité Am Wenkel, et de modifier par conséquent le premier paragraphe de l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Bertrange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Roef, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 67, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

J. Elvinger.

(060941.3/211/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

GLOBOTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 73.894.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

J. Elvinger.

(060942.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

ANTINORI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 51.236.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(061129.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

ANTINORI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 51.236.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 septembre 2003 que le mandat des organes sociaux, étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs

- Monsieur Piero Antinori, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à I-50123 Florence, Piazza degli Antinori, 3, né le 15 juillet 1938 à Pelago (Italie)

- Madame Albiera Antinori, employée privée, avec adresse professionnelle à I-50123 Florence, Piazza degli Antinori, 3, née le 21 décembre 1966 à Losanna (Suisse)

- Madame Emanuela Agustoni, avocat, avec adresse professionnelle à CH-6901 Lugano, Via Zurigo, 5, née le 3 février 1949 à Chiasso (Suisse)

- Monsieur Vincenzo Turano, administrateur de sociétés, demeurant à New York, NY 10028 (Etats-Unis d'Amérique), 38 East 85th, Street, né le 20 octobre 1947 à Crotone (CZ)

- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, né le 15 mai 1937 à Echternach

b) commissaire aux comptes

- UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., établie et ayant son siège à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, R.C.S. Luxembourg B 7.585

pour une période d'une année jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061128.3/535/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.
